



Les intervenants sociaux en gendarmerie (ISG) ou commissariat (ISC) dans les Ardennes



C'est quoi ?

L'ISC/ICG est un travailleur social, il prolonge l'action des policiers et gendarmes sur le volet social. Le financement de son poste est multiple : Etat, collectivités territoriales, CAF, ARS & FIPD.



À quoi sert t-il ?

Il accueille les personnes qui rencontrent des difficultés sociales pour leur apporter une écoute, des conseils et une orientation adaptée à la problématique rencontrée.

Il informe la personne prise en charge sur ses droits et lui facilite leur accès.



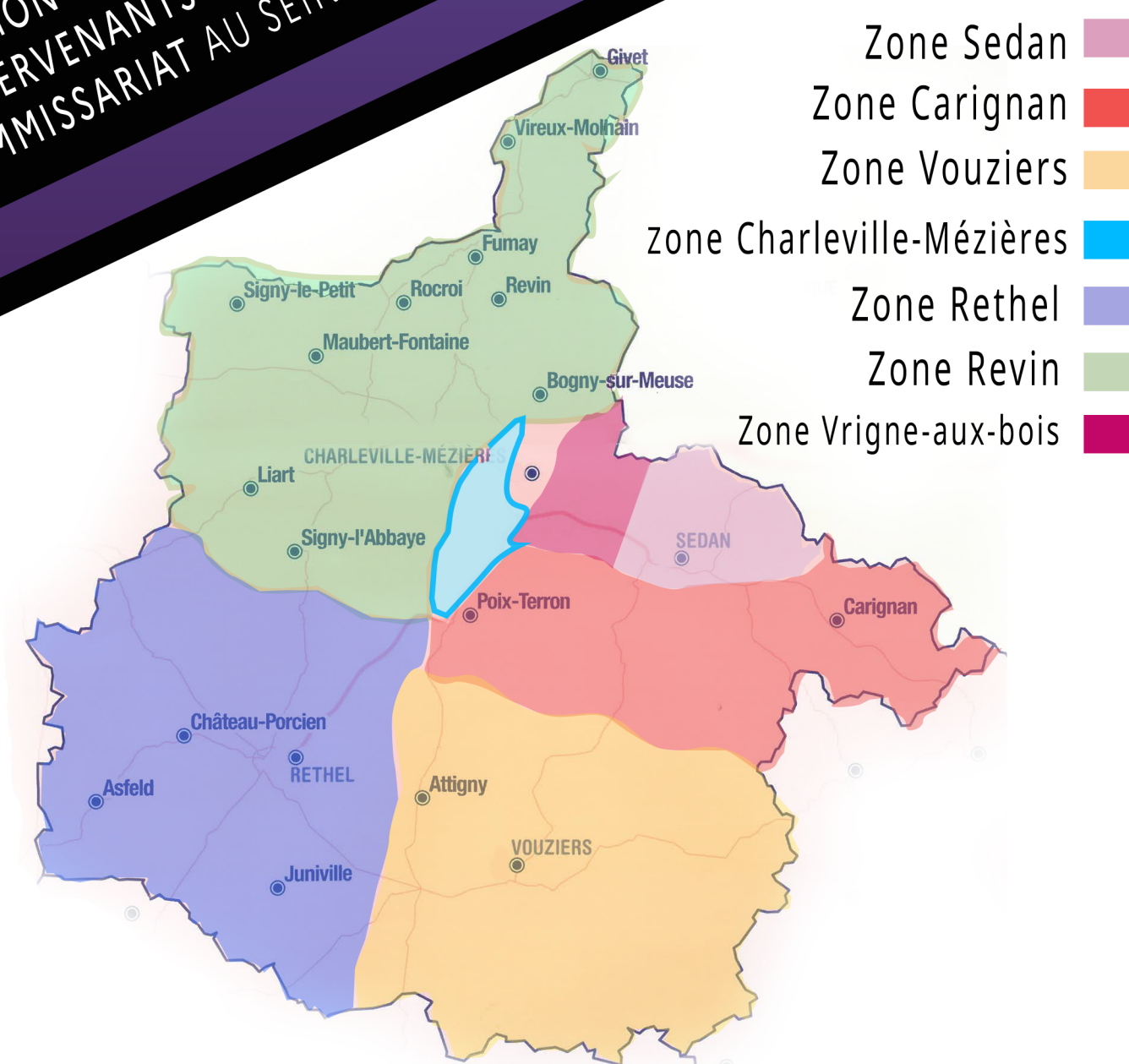
Où les rencontrer ?

Les intervenants sociaux en gendarmerie et commissariat sont répartis sur tout le territoire ardennais par zone d'intervention (zone gendarmerie, zone police)

Retrouvez leurs coordonnées



RÉPARTITION TERRITORIALE DES INTERVENANTS SOCIAUX EN GENDARMERIE ET COMMISSARIAT AU SEIN DU DÉPARTEMENT ARDENNAIS



Revin : Mme MANZONI / emilie.manzoni@gendarmerie.interieur.gouv.fr / 06.70.32.29.34

Vouziers : Mme ANGIUS / stephanie.angius@gendarmerie.interieur.gouv.fr / 06.01.33.75.53

Rethel : Mme HAMEL / manon.hamel@gendarmerie.interieur.gouv.fr / 06.23.91.64.95

Carignan : Mme BLAISE / melanie-1.blaise@gendarmerie.interieur.gouv.fr / 07.77.70.07.98

Vrigne aux bois : Mme CALBET / jennifer.calbet@gendarmerie.interieur.gouv.fr / 06.08.15.29.90

CMZ : Mme HENOUX / intervenant-social-charleville-mezieres@interieur.gouv.fr / 06.71.83.31.66

Sedan : Mme HASEDDOURI / intervenant-social-sedan@interieur.gouv.fr / 07.72.36.70.31